L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CO.,
NO. 87, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS.

Deux journaux de la Nouvelle-Orléans, [illegible] pour l'Italie; du pistolet pour le [illegible] Canaques et pubiles [illegible] pour tous [illegible] Aucun [illegible] ment [illegible] ciérée ne [illegible] devront [illegible] avant [illegible] les [illegible] ANNONCES—Une [illegible] cinquante cents [illegible] insertion [illegible] payé comme une nouvelle. [illegible] ligne [illegible] moins. [illegible] ANNONCES [illegible] Les [illegible] et personnes [illegible] autres [illegible] publiques. [illegible] ment [illegible] la commission, 50 p. Ces [illegible] ment [illegible] avance.

Le prix de la [illegible] souscripteurs aux avis est limité à un cent [illegible] par mois.

LES ANNONCES de [illegible] et de décès, les articles [illegible] attention du public à des ventes d'immeubles, [illegible] meubles, les articles [illegible] par des placards, les annonces de bénéfices &c. &c. doivent payer au taux des [illegible]

LES ANNONCES qui ne [illegible] que par intervalles [illegible] jusqu'à ce [illegible] pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations, ventes de chaînes-maîtres, animaux égarés ou égarés &c., lui seront payées comme aux étrangers.

LES ANNONCES qui ne sortiront pas du cadre ci-dessus ne seront publiées que pour un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il ne soit approuvé.

LES THÉATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, payeront la saison des plaisirs payeront $150.

LES ANNONCES de canidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature publique, paieront double du prix ordinaire.

A VENDRE.

Le steamer CHANCELLOR, avec tous ses agrès, cordes, chaînes, fournitures sa machine &c., le tout en bon état. C. steamer a été inspecté cette saison. S'adresser à Pierre Soulé, ou à l'Arcade Bank. Pour les conditions, s'adresser à LAYET & AMELUNG. 3 avril

POUR TUSCUMBIA, FLORENCE et les ports intermédiaires.

Le steamer bien connu HOMET, capt. Moore, partira sous peu. Ce steamer débarquera du lit à Natchez, Vicksburg, Princeton, Columbia, Helena, Memphis, Randolph et Millepoint. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à FORSYTH & LIMERICK, 13, rue Conti.

2 avril

POUR ST. LOUIS, Alton et Quincy.

Le steamer CHESTER, capitaine Wm. H. Cable, partira pour les ports ci-dessus et les ports intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à WM. C. TOMPKINS, 86, Camp.

2 avril

POUR ST. LOUIS, Varsovie, Alton et tous les ports intermédiaires—Le steamer GENERAL PRATT, capitaine Casey, ayant une grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

2 Mars

LIGNE DE BATEAUX A VAPEUR ENTRE LA ORLEANS ET LE BAYOU LAFOURCHE.

Cette ligne se compose des trois bateaux suivans:

Le bateau à vapeur PAUL JONES, capt. Thomasson.—Le bateau à vapeur TECHE, capt. Wentworth.—A. GALLATIN, W. McClintock.

Les bateaux ci-dessus mentionnés sont en très bon état et commandés par des officiers capables et attentifs. Ils tiendront pendant la saison des eaux hautes la ligne entre les ports mentionnés ci-dessus; la plus grande attention sera apportée au fret placé sur les différens bateaux.

Il n'aurons point de jours réguliers pour leur départ, mais leur voyage avec toute la célérité possible. Pour fret ou passage, s'adresser à HENRY TETE, à bord ou à 13, rue Conti.

N. B. Ces bateaux ne seront point responsables des dettes contractées par leurs officiers, à moins qu'elles ne soient autorisées par un ordre du propriétaire ou du [illegible]

POUR PITTSBURG, CINCINNATI, Louisville et ports intermédiaires—Le superbe steamer MEMPHIS, capitaine Dixon, réparé à neuf, partira incessamment ayant la majeure partie de son chargement arrêtée. Pour cabine ou fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis Lafayette, ou à JOHN A. MERRITT, 52, rue du Camp.

21 mars

A LOUER.

UNE MAISON dans la rue Conti, entre Remparts et Bourgogne, composée de 8 chambres, une grande cour, écurie, &c. S'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp.

19 mars—19 2pm

A VENDRE OU A LOUER—Le beau bien de campagne situé à un mille au-dessous du ferry de la première municipalité, de l'autre bord du fleuve, sous la résidence de Madame Duverjé, se composant d'une superbe maison de maître et des dépendances, d'un jardinerie, verger, le tout en bon état.

Livraison en sera donnée immédiatement.

Pour les conditions, s'adresser à B. OLIVIER, 215, rue Royale.

10 m—2pm

A LOUER—Une maison située rue de la Douane entre les rues Bourbon & Dauphine. S'adresser à R. BRUGIER, rue St.-Louis, No. 9.

3 m

A LOUER—Une maison haute rue de l'Esplanade entre Dauphine & Bourbon. S'adresser à R. BRUGIER, 9, St.-Louis.

3 m

A LOUER—Une petite maison, rue des Grand Hommes, No. 10. S'adresser à R. BRUGIER, 9, rue St.-Louis.

3 m

A LOUER—Possession devant être donnée le mois prochain—Le magasin avant magasin et logements au-dessus, cour, citerne, et logements pour [illegible] chambres, le tout très bien distribué; cette maison située rue Vieille-Levée, No. 86, entre Jefferson et Toulouse. S'adresser à G. M. LUCAS, rue Royale, No. 78.

12 mars—10 3

A LOUER—Une maison à une étage composée de six appartements, située rue Dauphine, entre Dauaine et St. Philippe. S'adresser à la maison située au coin des rues Dauphine et Dauphine

A LOUER—Une Maison de résidence à deux étages, située dans la rue Dumaine, entre les rues Bourgogne et Dauphine, se composant de quatre appartemens, une cuisine et trois chambres de domestiques. Cette maison, récemment peinte, est parfaite pour une famille. Possession sera donnée le 1er. d'avril. S'adresser à

27 mars THOS. URQUHART.

AU BON JARDINIER.—J. C. GALLAY, M. graineur, fleuriste et pépiniériste, rue Condé, no. 8, entre St. Philippe et Ursulines, à la Nouvelle-Orléans, prévient les habitans, les propriétaires de jardins et le public en général, qu'il vient de recevoir par la Garonne, un bon assortiment de graines de jardinage de la dernière récolte, expédiées par M. Breon, horticulteur, propriétaire, élève du jardin du roi, ex jardinier botaniste voyageur du gouvernement.

C'est à ce titre qu'il se recommande pour les soins qu'il donne à ces produits. Le sieur Gallay vient aussi de recevoir du même, 200 plantes de vignes en 17 variétés; le tout a vendre à des prix modérés. Le susnommé ose espérer que les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance n'auront pas lieu de se plaindre. 3 mars—1m

EXCELLENTES GRAINES DE TABAC de la Havane, à vendre par WM. DINN, 17, rue de la Commune.

20 mars

GRAINES FRAICHES, à fleurs et potagères garanties être de la récolte de 1839.—Le soussignant vient de recevoir par les navires Oconee et Huntsville, du Nord, un grand assortiment de GRAINES FRAICHES, de toutes descriptions. Il a aussi en main 500 belles racines de dahlias doubles, camelias double, aponias, roses et geraniums, superbes; arbrisseaux, &c., à vendre à des termes raisonnables, au No. 17, rue de la Commune. WM. DINN.

20 mars

COUR DE COMMERCE.

Geo. Wildes & Co. contre Jno. A. Merle & Co.

AVIS.—Le public est prévenu de ne pas recevoir ou négocier les billets suivants, souscrits par A. C. Horton et Horton & Clements, et payables à l'ordre de Jno. A. Merle & co, lesdits billets ayant été saisis dans ce procès et un ordre de saisie-arrêt ayant été servi aux tireurs. A cette époque lesdits billets étaient en la possession de Mrs. Jno. A. Merle & co, et n'étaient pas endossés par lui, ainsi qu'il résulte de la réponse de A C Horton, enregistrée dans la Cour Commerciale, en réponse aux interrogatoires qui lui ont été faits, savoir. un billet de A C Horton, daté de la Nlle.-Orléans, le 1er Juin 1839 (ou du moins on présume qu'il porte cette date) payable à l'ordre de Jno A Merle & co, le 1er Juin 1840, ou avant cette époque, de la somme de $5782 38, et portant intérêt à raison de 10 pour cent par an, à partir de sa date. Un billet de A Horton & Clements, daté de la Nlle. Orléans le 1er juin 1839 (telle est du moins la date qu'on croit qu'il porte) payable à l'ordre de Jno A Merle & co. le 1er décembre 1840 ou avant cette époque, de la somme de $6493 61 et portant intérêt à raison de 10 pour cent à partir de sa date.

Un billet de Horton & Clement, daté de la Nlle.-Orléans le 1er juin 1839 (ou telle est sa date présumée), payable à l'ordre de Jno A Merle & co, le 1er juin 1841, de la somme de [illegible] et portant intérêt à raison de 10 pour cent à partir de sa date.

GARDNER, LAGERT & CO., Agents de Geo. Wilde & co., de Londres.

4 av—1m

LE soussigné offre à vendre un assortiment de vin de Bordeaux en caisses, des meilleures marques, dit-notte, de Bordeaux, de dans leur jus, huile d'olive, vinaigre, vin de Champagne, vieille eau-de-vie de Cognac, vieille eau-de-vie de Champagne, vieux vin de Bordeaux, vin de Sauterne blanc, à vendre à des prix pour clore une consignation, par

27 mars J. T. LAGUERENNE & Co. 67, Tchoup.

AVIS IMPORTANT AUX PLANTEURS.

Machine à tailler les bardeaux, de Parson.

LE soussigné, seul agent pour les Etats de la Louisiane et de l'Alabama, appelle l'attention du public sur cette invention nouvelle, dans la fabrication des bardeaux. La machine est simple et travaille à bon marché; deux hommes, l'un au levier, et l'autre à la pièce à dédoler, suffisent pour produire environ 60 à 80 bardeaux parfaitement finis, par minute, sur du bois de tout choix. Le soussigné invite le public à examiner cette machine, qui fonctionnera tous les jours, à la fonderie de Messrs. Stuart, Morton & Co., rue des Tchoupitoulas, vis-à-vis le marché Ste. Marie.

S'adresser, franc de port, à JOHN F. KROHNERT,

16 mars—1m Hotel des Planteurs, rue du Canal

CHAPEAUX DE PANAMA!!

MANUEL BLASCO & Co., No. 69, rue de Chartres, [illegible] ou l'on trouvera un très grand choix de Chapeaux de Panama extra-fins, tout ce qu'il y a de beau et bon, comme il n'a jamais paru dans le pays.

Aussi—Un grand assortiment de Chapeaux de toutes qualités pour hommes et enfans à large bord, convenables pour l'été, dans les prix réduits comme suit:

Chapeaux en feutre gris, large bord, à $3, 4 et $5;
do. de soie, noir, do. $3;
do. de soie, do. pour cadets, $2;
Do. de soie, do. pour enfans, $1 50
do. feutre gris, do. $1 50

Ainsi qu'un grand assortiment général de chemises en toile, fabriquement requis, [illegible] cases de toutes qualités, habillements confectionnés dans le dernier goût de Paris, pour [illegible] les gantes en marinos, habits de bain, habits vestes &c. à la quaker; pantalons en marinos, en lastings, en toiles coloriées, en coutil fil dessins nouveaux et assortis, gilets de fantaisie; lerkin en linghame bon teint, en toile blanche et écrue; habillements en linghame, toile écrue, en toile blanche et écrue, en [illegible] et en coutil; habillements en marinos couleurs assorties, pour des enfants de 2, 3 et 4 ans, &c. &c.; le tout à des prix toujours très modérés. 9 mars

CHANDELLES DE SUIF ET DE BALEINE—500 caisses [illegible] à vendre par WALTON & COCKAYNE, 18, Nouvelle-Levée.

24 mars

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Le soussigné a transporté son bureau à la Bourse St. Louis, [illegible] de la salle de la bourse de M. Gibson.

16 mars—3d CH. CHURCH.

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK—Le goélette [illegible] capitaine Aldus, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à [illegible]

1er avril

LIGNE DE PACKETS DE LA LOUISIANE POUR NEW-YORK—Les [illegible] navire CHARLE-[illegible] capitaine Jackson, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis [illegible] 34, Magasins, ou à FODDICK & BRO, 76, rue du C.

4 av

POUR NEW-YORK—La goélette [illegible] capitaine Priesley, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à JOS. H. ASHBRIDGE, 64, rue de la Commune.

4 avril

POUR NEW-YORK—La goélette MARY, capitaine Loring, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord en face des bâtisses du triangle ou à FODDICK & BRO, 76, Camp. 4 a

POUR NEW-YORK.

La goélette MOUNT MORIAH, capt. Burgess, peut prendre 200 barils farine. Pour ce fret, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp.

avril

POUR NEW-YORK—La goélette bonne toilière ALEXANDER, capitaine Charles Island, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord 1er avril JOS. H. ASHBRIDGE, 64, Commune.

POUR NEW-YORK.—Le brick ORLEANS, capt. Hoston, peut prendre encore 200 barils, s'adresser à

30 mars G. BEDFORD & BECK.

POUR NEW-YORK—La goélette fine voilière EMILIE, capitaine Gates, partira très prochainement pour fret de 200 barils, s'adresser à

24 m S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR NEW-YORK—Le beau navire TROY, capitaine David Wood, commencera à charger Mercredi, et sera expédié incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la chaîne des Ursulines, ou à P. LAIDLAW, 51, Camp. 23 mars

POUR NEW-YORK—La goélette ELIZA MEZEROLE, capt. Corson, peut prendre 1000 barils dans sa cale et 300 balles de coton sur le pont. Pour ce fret ou passage, s'adresser à G. P. POND & Co.

18 mars—[illegible] 8 Nlle Levée

POUR NEW-YORK—Le brick A. I. CARLETON, capitaine Tameson, peut recevoir 50 balles de coton sur le pont et prendre 4 passagers. S'adresser à

16 mars G. BEDFORD & BECK, 24, Douane

POUR NEW-YORK—La goélette HARRIET à LOUISA, capitaine Payne, partira incessamment. Pour passage, seulement, s'adresser à

16 mars J. B. BAILEY, 14, rue Bienville

POUR NEW-YORK—La goélette fine voilière CORA, double et chevillée en cuivre, capt. Young, est en chargement en face de la Place d'Armes, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

12 mars J. B. BAILEY, 14, Bienville

POUR NEW-YORK—Le beau brick JULIA ET HELEN, va être expédié. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK,

11 mars 24, rue de la Douane.

POUR BOSTON—Le brick ALBANO, capitaine Walker, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73 rue du Camp.

4 a

POUR BOSTON—La goélette ALPINE, capitaine Walker, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à BEDFORD & BECK,

4 avril 24, rue de la Douane.

POUR BOSTON—Le paquebot neuf KENTUCKY, capitaine Nickerson, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, au bout de la rue St. Joseph, ou à

2 avril STETSON & AVERY.

POUR BOSTON.—Le brick TOM FAYNE, capt. Robinson, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK.

30 mars

POUR BOSTON—La barque TARQUIN, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à S. & J. P. WHITNEY.

31 mars 73, rue du Camp

POUR BOSTON—Ligne de Lombard & Co.—Le brick ROSOLA, capitaine J. Tay, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à H. A. NORCROSS & Co, 68 Camp.

POUR BOSTON—La goélette ÉRIE, capitaine Webb, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face des batisses du triangle ou à JOHN A. MERRITT, 53 Camp.

POUR BOSTON.—La goélette D. Atwood, capt. S. Hall, partira pour le port ci-dessus, pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord vis-à-vis le marché Ste-Marie, ou à JOHN A. MERRITT,

24 mars 52, rue du Camp.

POUR BOSTON—La goélette ELIZABETH, capitaine Thain, sera expédiée sans délai. Elle peut prendre 100 balles cotonnier le pont. S'adresser au capitaine à bord, ou à J. B. FIELD, 73, Bienville.

POUR BOSTON—Ce beau brick CATHERINE, capt. Peter Vesper, peut encore Prendre 500 barils de fret et quelques passagers. S'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

POUR PHILADELPHIE—Pour suivre la Joséphine—La barque B. MEZICK, capitaine John J. Garvin, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face des maisons aux trois quarts ou à JAMES D. DENEGRE, 16, rue de la Douane.

POUR PHILADELPHIE—Le brick JULIA & HELEN, capt. Bartlett, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.

POUR PHILADELPHIE OU NEW YORK—La goélette AUGUSTUS LORD, capitaine Barnes, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face des batisses du triangle, dans la Seconde municipalité ou à J. ALBERT, 36 rue St. Louis.

LIGNE DE PACKETS POUR BALTIMORE.

Le brick ARCHITECT, capt. Albert Gray, peut prendre encore 300 barils. Pour ce fret ou pour passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK,

4 avril 24, Douane.

POUR BALTIMORE—La goélette W. E. TESTER partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à J. B. BAILEY,

26 m 14, Rue Bienville.

LIGNE DE PACKETS de la Nlle-Orléans et de Baltimore.

La barque MARY, suivra le brick Architect et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

POUR LA MOBILE—Par le Nouveau Bassin—La goélette CHARLES W. BURWOOD, capitaine [illegible] Moore, partira sous peu de [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

1er avril JOS. H. ASHBRIDGE, 65, Commune.

POUR MOBILE—La goélette MOUNT MORIAH, capitaine Rodgers, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp

31 mars

POUR RICHMOND—La bonne goélette CHARLES, capitaine Moore, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.

PORTS D'EUROPE.

POUR MARSEILLE—La barque neuve GLEANER, [illegible] capitaine Rowe, partira pour le port ci-dessus. Pour le fret de 50 balles sur le pont, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY,

3 avril 73, rue du Camp.

POUR GREENOCK—La barque anglaise JAMAICA, capitaine Martin, peut prendre à fret 200 à 300 balles de coton, et partira sans délai. S'adresser à KENNEDY, BURNS & CO.,

3 avril 52, rue Toulouse.

POUR CORUNA—Le navire fin voilier PROVISCONAL, capitaine Sarrin, partira pour le port ci-dessus, lundi, 6 du courant. Pour fret ou quelques passagers, s'adresser à J. ROBERT & Co.,

47, Bienville.

POUR LIVERPOOL—La barque POLLOK, capt. Purdon, maintenant en débarquement, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à

24 mars WILLIAM G. HEWES & Co. rue Natchez.

POUR LIVERPOOL.

Le trois-mâts anglais ORWELL, capt. Graysharn partira sous peu. Pour la balance de fret ou passage, s'adresser à S. HEATH & Co,

4 avril 95, rue du Camp.

POUR LIVERPOOL.

Le trois-mâts DECALON, capt. Howes, partira pour le port ci-dessus. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY,

2 avril 73, rue du Camp.

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts BYRON, capitaine Purrington. Pour fret ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp.

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts UNITED STATES, capitaine Barr, partira immédiatement. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR AMSTERDAM—Le trois mâts GENEVA, capitaine Hale, partira sous peu. Pour passage s'adresser au capitaine à bord en face de la presse à coton d'en bas ou à J. B. FIELD,

4 avril 14, rue Bienville.

PORTS DES ANTILLES.

POUR LA HAVANE.

La goélette FRANCES AMY, capt. Ashley, partira sous peu. Pour passage seulement s'adresser au capitaine, à bord, ou à R. GRONING & Co.,

25 mars.

POUR LA HAVANE.

La goélette ALBERT ESTEIN, capt. F. C. Dumas, prendra encore du fret et partira le 6 courant, s'adresser au capt. à bord ou à POUVERIN, 249, rue Royale, enc. Dumaine.

2 avril—4 f.

A VENDRE OU A FRETER.

A VENDRE OU A FRETER—La goélette KITE, capt. Martin, construite il y a 19 mois du port de 900 barils. Pour les conditions s'adresser à J. W. ZACHARIE, 86, rue de la Douane.

DEMANDE DE NAVIRE—On demande une bonne goélette pour prendre une cargaison pour N. York. S'adresser à Wm. C. TOMPKINS & Co. 66, rue du Camp

A FRETER.—La barque VENIEL, capt. Birbes, du port de 1200 balles de coton, sera prête à recevoir une cargaison dans une semaine. Un port de la Nouvelle-Orléans serait préféré. S'adresser au capitaine Birbes, à bord, au wharf de la Sme. municipalité, ou à

9 avril STETSON & AVERY, 86, rue Gravier.

ON demande un navire du port de 170 bouceaux et un autre de celui de 220 boucauts pour prendre une cargaison de sucre du nord. S'adresser à JAMES D'DENEGRE, 16, rue de la Douane.

9 av

GUATIMOZIN!!!

Tragédie en 5 actes et en vers, par M. P. Fazembas.

☞ Par suite d'arrangemens pris avec l'auteur cet ouvrage est actuellement en vente à la librairie de LELIEVRE, encoignure Royale et Ste. Anne.

Prix, $1. 26 fév—

RIZ, CAFE &c.—A vendre en gros et en detail.

50 Tierçons riz de la Caroline,
178 Sacs café Havane, Java, Leguire, &c.
200 Caisses savon blanche,
200 Kets saunon,
350 Paniers huile d'olive, Plagnol, Possel &c.
20 Barils vinaigre,
60 Ditts Maraschinos,
50 Fromages de Goshen.

16 mars S. LATAPIE, Vieille Levée, No. 70.

A VENDRE en débarquement du navire Bowditch, du Havre, par le soussigné: Indienne rée neuve bleue chanoit et rouge; bordure pour rideaux; Jaconas à fond d'une seule côte ou 1; Jaconas fonds imprimés nouveaux dessins; cravattes jaconnas do. do., guinghams unis, coutils nouveaux desseins; châles filet à la main et imitation 7-4 6-4, 5-4 4-4 3-4; châles hermanie 6-4 5-4 4-4; filet en pièce à la main et imitation blanc et noir; gants, mitaines et gante mitoïgts à filet; voiles à filets noirs et blancs; voiles bagès fond brochés et unis; bardge vert en pièces; pélerines et fichus à filet, linge de table pour services unis et damassés, chaussettes en fil écru et blanc; sauciesons de Lyon et sardines à l'huile.

11 m B. LACOSTE, rue Royale, No. 103.

AGENT DE L'ILLINOIS:

$20000 sur la Banque succursale à Alton,
[illegible] " " Springfield.
[illegible] " " Galena
[illegible] " " Chicago.

A Vendre par R. GRONING. 2 avril

HUILE & CHANDELLES—4000 gallons huile de sperm d'hiver, 2000 gallons do. d'automne, 2000 gallons huile de baleine d'hiver, et 400 caisses chandelles de blanc de baleine à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 8 rue Gravier

2 av

VIN, EAU DE VIE, &c.—60 barriques vin de Medoc Pauillac,
40 ditto ditto St-Estèphe,
200 ditto Bergasse, Bethford, Grousset,
20 demi-pipes eau de vie,
45 quarts do. do.
50 ditts Malaga Marseille,
4000 caisses vin de toutes les qualités,
6 balles assortis à coques tendres, à vendre en gros et en détail, par S. LATAPIE,

24 mars Vieille Levée, No. 70.

TRAITES sur New York, à court [illegible] par BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

TRAITES sur New York, à courte vue, et à 60 jours, à vendre par [illegible] ALAIN & TREMOULET, 11, Conti.

[illegible] par N. D. CHAMBERLIN, 40, rue Gravier.

[illegible] par [illegible] & Co. 66 Camp.

[illegible] par [illegible] & BROTHERS, 66, rue du